

NOTE D'INFORMATION : CANDIDATURE À L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL DES CANDIDATS GRAND PUBLIC POUR LA SESSION DE JUIN 2024

Le registre des inscriptions au diplôme du **baccalauréat professionnel (BCP) de la session de juin 2024** est ouvert exclusivement sur internet du **mardi 31 octobre 2023 à 10h00** au **vendredi 17 novembre 2023 à 17h00** (heure de La Réunion).

Il est important de bien lire les informations ci-dessous et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer votre inscription, aucune inscription hors délai n'étant acceptée.

Pour les candidats présentant un handicap qui nécessite l'aménagement des conditions de passation des épreuves, la demande sera effectuée durant la même période que celle de l'inscription à l'examen.

Les modalités de cette demande feront l'objet d'une circulaire dédiée transmise ultérieurement.

I – PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait via l'application CYCLADES.

Pour vous inscrire vous devez **avoir un compte utilisateur**. Ce compte permet de vous inscrire, de télécharger tous les documents liés à l'examen (récapitulatif de candidature, convocation, relevé de notes, attestations)

1/ Vous avez déjà un compte utilisateur CYCLADES, cliquer sur "Me connecter"

Vous avez besoin pour cela de votre adresse e-mail et de votre mot de passe.

Pour les ex-scolaires, ex-apprentis et les ex-formation continue, utiliser l'identifiant qui vous a été remis par votre établissement de formation au moment de l'inscription à l'examen.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien **Mot de passe oublié, réinitialisation du mot de passe** et saisissez votre adresse e-mail. Vous recevrez un e-mail avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

**Les mails envoyés par Cyclades peuvent se trouver dans vos "SPAMS" ou "indésirables".
Merci de contrôler vos dossiers "SPAMS" et "indésirables" régulièrement.**

2/ Vous ne disposez pas déjà d'un compte utilisateur, cliquer sur "Je n'ai pas de compte"

Attention ! Il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse e-mail. **L'adresse e-mail est l'identifiant du compte.**

Vous devez créer un compte utilisateur en saisissant toutes les informations demandées, avant de pouvoir s'inscrire à l'examen

► Créez votre compte
Pour une première candidature, vous devez obligatoirement créer un compte au préalable. [J'ai déjà un compte](#)

Civilité	MONSIEUR
Nom de famille <small>(Nom de naissance)</small>	TALU
Confirmation du nom	TALU
Nom d'usage <small>(Nom marital par exemple)</small>	
Prénoms	Jean
Pays de naissance	FRANCE (DONT OUTRE-MER)
Date de naissance <small>Exemple: 30/05/1998</small>	01/01/2002
Confirmation date de naissance	01/01/2002
Département, DOM ou COM de naissance	062 - PAS DE CALAIS
Commune de naissance	BEUVRY
Adresse mail	jean_talu@ac-rennes.fr
Confirmation de l'adresse mail	jean_talu@ac-rennes.fr
Mot de passe <small>8 à 20 caractères dont majuscule, minuscule et caractères spéciaux (ex : / ! * etc...)</small>
Confirmation du mot de passe

Enregistrer

Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères (20 caractères au maximum), dont une minuscule, une majuscule et un caractère spécial.

Après l'enregistrement de votre saisie, une fenêtre s'ouvre pour vous informer que le compte va être créé.



MERCI !

Votre compte est en cours de création.

Votre inscription sera possible seulement lorsque votre compte sera activé.

Vous allez recevoir un mail à l'adresse jean_talu@ac-rennes.fr, veuillez cliquer sur le lien contenu dans ce mail pour activer votre compte.

Ce lien n'est valable que pour une durée de 48h. Passé ce délai, vos informations seront effacées, vous devrez recommencer votre démarche de création de compte.

Fermer

Vous recevrez un message dans les minutes qui suivent et **vous devez valider votre compte dans les 48 heures en cliquant sur le lien "Activer mon compte"**, sinon votre compte sera supprimé.

Merci de contrôler vos dossiers "SPAMS" et "indésirables".

Objet du message : [CYCLADES] Activer mon compte

Bonjour, Vous venez de créer un compte sur Cyclades. Votre inscription sera possible seulement quand vous aurez activé votre compte.

Pour activer votre compte, veuillez cliquer sur le lien : **"Activer mon compte"**

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, il vous suffit de copier l'adresse suivante dans la barre de votre navigateur : lien

Ce lien n'est valable que pour une durée de 48h. Passé ce délai, vos informations seront effacées.

A bientôt sur Cyclades

Cordialement

Le Service Gestionnaire

Vous avez bien cliqué sur **"activer mon compte"**, votre compte est alors créé et activé.

Vous pouvez dès lors vous connecter pour vous inscrire.

Pour cela, vous devez vous identifier par la saisie de l'adresse e-mail et du mot de passe spécifiés lors de la création du compte.



Veuillez vous identifier

Login * jean_talu@ac-rennes.fr

Mot de passe *

[Mot de passe oublié](#) [réinitialisation du mot de passe](#)
[Je n'ai pas de compte](#)

Se connecter

Après authentification, vous obtenez l'écran d'accueil suivant :



Menu

 M'inscrire
 Mes inscriptions
 Ouverture des services
 Mes documents
 Les formulaires
 Mes justificatifs



M'inscrire



Mes documents



Les formulaires



Mes justificatifs

Dès lors que vous n'avez créé aucune candidature d'inscription sur votre compte utilisateur, vous pouvez le "**supprimer**" ou "**modifier**" vos données.

Pour cela, cliquez sur l'onglet "modifier mon compte" qui apparaît en haut à droite de l'écran en dessous de votre nom

En revanche, dès lors qu'une candidature existe, seuls l'adresse e-mail et le mot de passe sont modifiables

3/ M'inscrire à l'examen

À partir du menu "**M'inscrire**", le candidat choisit son examen, la session et l'académie dans laquelle il souhaite s'inscrire.

En cliquant sur "**Valider**", le formulaire de candidature d'inscription s'affiche et comporte plusieurs onglets.

Le candidat procède à son inscription, en renseignant tous les onglets : identification, informations candidatures, qualification présentée, acquis, épreuves et récapitulatif.

Attention ! dans l'onglet "**Identification**", les données personnelles étant récupérées automatiquement, elles ne sont pas modifiables ici. Il faut aller dans "modifier mon compte" pour corriger une erreur sur les données personnelles.

Cela est possible tant que vous n'avez pas enregistré votre candidature d'inscription. Sinon, il faudra contacter le service gestionnaire par mail uniquement pour faire une demande de modification des données personnelles.

Quand le candidat arrive à l'onglet "**Récapitulatif**", toutes les informations saisies précédemment s'affichent, ainsi que les épreuves et options auxquelles il s'est inscrit.

Attention ! À ce stade, la candidature n'est pas encore enregistrée.

Le candidat doit vérifier ce qu'il a saisi, puis cliquer sur "**Enregistrer**" pour terminer son inscription, s'il n'y a pas d'erreur de saisie.

En cas d'erreur, avant d'enregistrer, revenir sur les onglets précédents à l'aide du bouton "Précédent".

Suite à l'enregistrement de votre candidature, s'affiche l'onglet "**N° Inscription**".

Cet onglet fournit les informations suivantes :

- * N° candidat et N° inscription,
- * Date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable,
- * Liste des documents mis à la disposition du candidat sur son espace utilisateur.

1 - Identification

2 - Informations candidature

3 - Qualification présentée

4 - Acquis

5 - Epreuves

6 - Récapitulatif

7 - N° Inscription

► [Votre numéro d'inscription](#)

Votre inscription a bien été prise en compte le 01/10/2020 à 16:44.

Votre numéro candidat : 01943021803

Votre numéro d'inscription : 004

Vous pourrez consulter et, éventuellement, modifier les données de votre dossier avant la fermeture du service fixée le : 06/10/2020 à 18:00.

Vous devez impérativement prendre connaissance de votre confirmation d'inscription.

Ce document est mis à votre disposition dans votre espace candidat, menu "Mes documents". Vous pouvez également l'éditer au format pdf à l'aide du bouton "Visualiser", ou à défaut l'enregistrer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des examens et concours dont vous dépendez :

ACADEMIE DE REIMS

DEC

10 rue

51100 REIMS

Depuis l'onglet "N° Inscription" vous pouvez cliquer sur le bouton "**Visualiser/Imprimer**" pour éditer votre récapitulatif d'inscription et la liste des pièces à fournir.

Vous retrouvez également ces documents dans l'onglet "**Mes Documents**".

Le récapitulatif d'inscription est un document officiel attestant de votre pré-inscription à l'examen. Il est à téléverser avec les pièces justificatives avant la date indiquée par le service des examens.

II - INSCRIPTION DÉFINITIVE DES CANDIDATS

Pour finaliser sa demande d'inscription, le candidat doit déposer en ligne le récapitulatif de candidature daté et signé et les pièces justificatives dans son espace candidat Cyclades. C'est ce que l'on appelle le "téléversement des pièces"

Le téléversement des documents est à effectuer à partir de l'onglet "**Mes justificatifs**" jusqu'au **17 novembre 2023**.

L'ajout de chaque document demandé se fait avec le bouton "**Ajouter**".

Une fois toutes les pièces ajoutées, cliquer sur "**j'ai fourni toutes mes pièces**"

ATTENTION ! Vous devez veiller à avoir ajouté toutes les pièces avant de cliquer sur "j'ai fourni toutes mes pièces", car en cliquant sur "j'ai fourni toutes mes pièces", **vous ne pourrez plus les modifier ou les supprimer, car vous avez indiqué au gestionnaire que vos pièces peuvent être contrôlées.**

À ce stade votre candidature n'est pas encore définitive, le gestionnaire de la DEC doit procéder à la vérification des pièces et cocher "conforme" sur chaque pièce.

Pendant la phase de contrôle par le gestionnaire DEC, vous devez régulièrement consulter votre espace candidat et vérifier que vous n'avez pas eu un message vous informant que votre récapitulatif de candidature et vos pièces justificatives ne sont pas conformes. Vous aurez ainsi jusqu'au 17 novembre 2023 pour modifier les pièces non conformes.

Merci de contrôler vos dossiers "SPAMS" et « indésirables » régulièrement.

En effet, lorsque le gestionnaire contrôle les pièces justificatives, il peut changer leur statut et éventuellement indiquer une date de réception. Le candidat voit alors l'information dans son espace. Il ne reçoit pas de mail automatique.

4 cas peuvent se présenter :

- 1) Le candidat vient de déposer sa pièce justificative. La pièce n'a pas encore été contrôlée => aucun statut n'est positionné.
- 2) Le statut de la pièce est "**Reçue**" => Le gestionnaire indique alors avoir reçu la pièce mais ne l'a pas contrôlée

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : Reçue Date de réception 29/10/2018

En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, **vous ne pourrez plus les modifier** et vos pièces pourront être étudiées.

J'ai fourni toutes mes pièces

Rafraichir

- 3) Le statut de la pièce est "**Non Conforme**" => Le gestionnaire a éventuellement ajouté un commentaire pour indiquer au candidat ce qui ne va pas. Il peut redéposer cette pièce et devra cliquer de nouveau sur "**J'ai fourni toutes mes pièces**".

A envoyer par voie postale avant le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Gestion de la pièce non dématérialisée, à envoyer directement au service administratif

Statut : **Non conforme** Date de réception 29/10/2018

Information du gestionnaire Pièce illisible

- 4) Le statut de la pièce est "**Conforme**" => Le candidat n'a rien à faire.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : **Conforme** Date de réception 29/10/2018

**Votre candidature sera annulée si le "récapitulatif de candidature" signé
ET toutes les pièces justificatives n'ont pas été téléversés à la date mentionnée.**

III – LISTE DES PIÈCES A FOURNIR AVEC VOTRE RÉCAPITULATIF DE CANDIDATURE

Le récapitulatif de candidature et toutes les pièces justificatives seront à téléverser avant le 17 NOVEMBRE 2023			
Vous trouverez ci-après les codifications vous permettant de gérer les pièces justificatives dans CYCLADES.			
	CANDIDATS AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL		
	Ayant déjà présenté l'examen	Enseignement à distance	Activité professionnelle 3 ans
Récapitulatif de candidature signé par le candidat	DCANDT01		
Photocopie de la pièce d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité ou du titre de séjour pour les étrangers	NATIDE01 NATIDE03 (pour les étrangers)		
* Entre 16 ans et la veille du 18 ^{ème} anniversaire, transmettre l'attestation de recensement ou l'attestation de participation à la journée défense de citoyenneté (JDC) * Entre 18 ans et la veille du 25 ^{ème} anniversaire, l'attestation de participation à la JDC est obligatoire		PSNATT03 (participation) et PSNATT04 (exemption)	
Attestation de formation portant sur le travail en hauteur (pour les spécialités concernées) nominative, visée par le formateur du candidat (recommandation R.408 de la caisse nationale de l'assurance maladie et des travailleurs salariés)		PROHAU03-I, PROHAU04-I et PROHAU05-I (selon la spécialité)	
Photocopie du dernier relevé de notes pour les candidats qui demandent une conserve de notes	PROTITBEN-EX		
Photocopie du diplôme si demande de dispense d'épreuve		PROTITDSP	
Certificat de travail visé par l'employeur attestant des postes ou emplois occupés			PROEXP01
Copie du (ou des) contrats d'apprentissage (résiliation, avenant) visé		PROAPP-ED	
Copie du (ou des) contrats de professionnalisation OU contrat de formation professionnelle continue OU certificat de travail pour les candidats en formation de perfectionnement, OU Attestation de période de formation en milieu professionnel	PROFC01*	PROFC01-ED	
Certificat de scolarité ou de formation en enseignement à distance		PROEAD04	
Justificatif des PFMP des candidats en enseignement à distance		PROPFMP	
Pour les périodes de stages non encore effectuées, la copie des conventions ou planning pour les candidats concernés sera téléversé(e) dans l'attente de la transmission des attestations de fin de stage avant le 31 mars de l'année d'examen	PROSUP01*		
Attestation de travail en entreprise justifiant de la présence en entreprise du candidat au moment de l'inscription (ANNEXE A) pour les candidats apprentis et en contrat de professionnalisation		PROSUP01	
Justificatif relatif au CACES pour les candidats au BCP Logistique avant le 31 mars de l'année de l'examen			PROSUP01
*Candidats ayant eu la mention NV à l'épreuve professionnelle			